

<http://pierre-alainmillet.fr/mobiliser-des-moyens-publics-pour-assurer-les-services-de>



Conseil de métropole du 16 décembre 2024

mobiliser des moyens publics pour assurer les services de secours et d'incendie

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : mardi 17 décembre 2024

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Les pompiers sont en grève depuis septembre, mais comme les soignants ils continuent d'assurer notre sécurité. Leur colère s'est cependant exprimé avec force dans des actions d'éclat, notamment pour la fête des lumières, et nous ne pouvons qu'être interpellés par ce message terrible « nos élus enterrent vos pompiers ».

Pourtant, nous avons délibéré plusieurs avenants à la convention qui prévoyait en 2020 une augmentation annuelle de 1%, un premier avenant tenant compte de l'augmentation du point d'indice ajoutait 3,5%, un deuxième avenant apportant 5% pour permettre le retour à l'équilibre avec un soutien aux créations de postes et aux conditions sociales. Enfin, pour faire face à l'inflation, une subvention exceptionnelle de 2M€, soit 1,5%, a été apporté fin 2023.

Pourtant la situation ne s'est pas améliorée sur le plan social, ni sur le plan économique, alors qu'on ne peut pas dire que la gestion du SDMIS manque de rigueur, les investissements sont en dessous de la PPI Initiale, une démarche de maîtrise des dépenses est engagée, aucune mesure nouvelle de revalorisation des rémunérations n'est prise en compte dans un budget 2025 qui restera difficile.

Le communiqué des pompiers transmis au ministre venu à Lyon fin novembre est clair "Le sous-financement chronique des services de secours menace aujourd'hui la sécurité de nos concitoyens. La résilience de nos territoires, et la capacité de réponse de nos équipes. Le SDMIS, comme tant d'autres SIS en France, est confronté à une situation opérationnelle qui s'est dégradée à un point critique. Ce n'est plus seulement une question de moyens. C'est une question de sécurité publique et d'égalité républicaine.

Nous avons bien conscience que cette délibération d'un avenant qui apporte une nouvelle augmentation de 0,5% reste en l'attente d'un projet de loi annoncé par le Beauvau de la sécurité civile, ne répond pas au cri d'alarme des pompiers. Nous avons bien noté l'annonce par le président d'une subvention exceptionnelle, et nous en reparlerons dans le budget 2025.

La crise politique nationale a de lourdes conséquences sur la gestion des dossiers urgents. Le Beauvau de novembre dernier qui devait aboutir à un projet de loi est suspendu, et personne n'a idée de ce que pourrait proposer un gouvernement Bayrou, mais on sait que le projet de loi de finance Barnier prévoyait une baisse de 5% des dépenses pour la sécurité civile.

Nous soutiendrons donc le vœu présenté pour interpellier l'état, que ce soit par une contribution du secteur des assurances, la TSCA, ou par le budget de l'état. Nous devons mobiliser des moyens publics pour assurer les services de secours et d'incendie, dont on mesure le caractère vital à chaque urgence, chaque drame.

On le voit ces jours avec l'horreur à Mayotte, qui domine bien évidemment l'actualité de la sécurité civile, mais justement, quand on mesure l'énormité des moyens matériels et humains qui doivent être mobilisés là-bas, on mesure l'urgence aussi à poser la question du budget national de la sécurité civile. Pouvons-nous proposer aux pompiers une démarche commune en début d'année pour une rencontre avec le gouvernement ?

Oui, les pompiers n'ont pas des salaires au niveau de leur engagement, de leur rôle public, mais c'est aussi le cas des infirmières, de beaucoup de soignants, des aidants à la personne, mais aussi de beaucoup d'agriculteurs, et permettez-moi d'ajouter ceux dont on parle plus rarement, de beaucoup d'ouvriers.

Concernant l'amendement proposé. Le groupe « la métropole en commun » veut nous faire croire qu'il y aurait une solution locale, qu'il suffirait de faire des priorités, faire des choix. Mais cela voudrait donc dire qu'il faut prioriser les pompiers et ne pas augmenter les infirmières, les soignants, les aidants, ou nos éducateurs.

Mais faire croire qu'il suffit de faire des choix localement, c'est masquer la responsabilité de l'état, du système, de tous ceux qui répètent sans cesse qu'il faut réduire les dépenses publiques, c'est opposer les revendications entre elles, quand tout demande au contraire leur convergence. C'est une faute politique majeure pour une force de gauche

Nous réaffirmons notre solidarité avec nos pompiers, et l'urgence d'une décision gouvernementale pour augmenter le financement de la sécurité publique.